

BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU CERCLE LE VOYAGEUR

DIMANCHE 10 AVRIL 2022

SALLERTAINE EN VENDEE, SALLE DES ORMEAUX.

Nombre de personnes participantes : au rassemblement entourant l'Assemblée Générale du 8 au 11 avril 2022

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Précisez :

L'immatriculation de votre véhicule :

Largeur :

Longueur :

Si c'est votre première sortie avec le Cercle :

OUI

NON

Si vous consommez des produits de la mer :

OUI

NON

IMPORTANT : pour participer à l'Assemblée Générale vous devrez être à jour de votre cotisation

Ci-joint un **chèque de participation** forfaitaire aux frais d'organisation, établi à l'ordre du **CERCLE LE VOYAGEUR**, d'un montant de :

100 euros / personne XPersonnes =Euros

Pour information, Le Cercle prend en charge le différentiel par rapport au coût réel de l'AG

Chèque à adresser avant le 15 Février 2022 à :

Didier PINEL de GRANDCHAMP

2, rue de l'Orléanais

35135 CHANTEPIE

En cas d'annulation du fait du participant, les dispositions de remboursement prévues aux conditions générales et particulières des voyages et des sorties seront appliquées. (Elles sont publiées au moins une fois par an dans le Bulletin du Cercle)

Quel que soit le motif d'annulation du fait du participant, une retenue de 10€ par personne sera appliquée au titre des frais de dossier.

En cas d'annulation de la sortie par le Cercle, les sommes versées par le participant lui seront remboursées en totalité.